

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, JANVIER 1892

N° 9

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Examen pour l'admission à l'étude du droit—Société Historique de Montréal.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De l'ordre en classe—L'enseignement de l'orthographe—Devoirs envers les serviteurs—Style, *Description de l'école, (suite)*—Notions sur l'œil—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Solution de problèmes.—LECTURE POUR TOUS: Physique, *Pompe aspirante*—Philologie, *Signification et origine du mot Piasco*—Le français à la Louisiane.—De la puissance des livres—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalités.

Détacher de la municipalité de Saint-Basile, pour les annexer à celle de Portneuf, les numéros 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, et 69, du cadastre de la paroisse de Saint-Basile, et aussi de détacher de la municipalité de Cap Santé, les numéros 382, 383, 384, 388, 389, 391, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401 et 402 du cadastre de la paroisse de Cap Santé, et annexer tous ces numéros à la municipalité scolaire de Portneuf, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 28 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Sainte-Croix de Dunham, comté de Missisquoi, moins les treize derniers lots de I, II, III et IVe rangs; moins les onze derniers lots du Ve rang; moins les huit derniers des VIe et VIIe

rangs et moins enfin les cinq derniers du VIIIe rang du dit canton de Dunham.

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis d'érection de municipalités scolaires.

Rappeler l'ordre en conseil No 142, du huit mai 1882, et celui No 346 du huit août 1883, et réunir en une seule, les municipalités de Grande Vallée et de Grande Vallée Est, sous le nom de "Grande Vallée," dans le comté de Gaspé, cette réunion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 22 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalités scolaires, etc.

Rescinder l'arrêté en Conseil du 26 janvier 1882 annexant certaines propriétés de la municipalité de Saint-Raphaël à celle de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 31 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection d'une municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Lucie d'Albanel", le canton d'Albanel, comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignés